BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances.
Décès
enregistrés dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

A. Johnson à Azella Gabriel; Jos. F. Ross à Lucille Gaston; Geo. P. Bossen à Joséphine Kuesel; Frank A. K. Spreen à Annie Kearns.

NAISSANCES.

Mmes E. J. Lewis, un garçon; John Davenport, un garçon; P. J. Standige, une fille; Manuel Bourgeois, un garçon; Emile Toepfer, un garçon; Jos. G. Bischof, une fille; Geo. M. Lafranz, une fille; Daniel Hof, une fille; O. A. Corbin, une fille; S. F Hodgins, un garçon; W. H. Clent, une fille; P. D Bosange, une fille; C. Viviano, un garçon; Wm Weinmann, un garçon; E Rosenberg, une fille; Frank Rose, un garçon; J. H. Sevoyne, une fille; A. J. Larrieu, un garçon.

DECES.

Vve Grace McGheehan —, 1129 Lowerline; Vve Joseph P. Butler, 66 ans, New York; Joseph Kessler, 58 ans, 3201 Chartres; H. L. Davis, 27 ans, Hôpital de Charité; Alerson Jack, 2 ans, Biloxi; Vve Christine Voelkel, 58 ans, 926 Philip; Lulla T. Mattox, 49 ans, San Antonio, Tex.; Ignomia Mandella, 65 ans, —; Wm J. Boy, 2 ans, St Charles et Jackson; Laura Higgins, 14 ans, 1360 Constance; D. E. Seghers, 62 ans, 2547 Lapeyrouse; Louisa Porée, 29 ans, 1719 Conti; enfant de Mary Watson, 7 heures, Séguin et Eliza; Wiley Ruffin, 74 ans, 619 Bertrand; Berthe Bienaimé, 25 ans, 2312 St-Louis; Hélène Lewis, 20 mois, 623 S. Miro; Vve Lucien J. Masson, 66 ans, 2036 Laharpe.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Comparutions:
George Treadaway, attaqué et blessure; Geo. Pratter, témoin à charge; Peter Nick, violation de l'acte 287 de 1910, John De Leo, actes de violence; Samuel Seccoralla, Salvator Segretto, violation de l'acte 176 de 1908; Geo. Anderson, abandon du foyer conjugal; Batiste Aucoin, Harry Talvonner, actes de violence: Aug. Lewis, attaque et blessure.

Acquittés:
Yetta Lanmann, port d'arme cachée; Ada Landry, actes de violence: Carrie Antoine, actes de violence.

Trouvé coupable:
Frank Baldino, actes de violence.

Condamnation:
Alice White, larcin, 30 jours de prison.

Mis sous caution:
Wm. Santiago, menaces.

Envoyé devant la cour criminelle sans caution:
Wilford J. Simon, meurtre.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADCOCK.

Christine Lannes vs Wm Ensminger, séparation de corps et de biens.

Jackson Brewing Co. vs Lew Rose Amusement Co., réclamation de $101.32.

Successions ouvertes:
Conrad Leithman, Joseph L Aron, Eugene Ray.

Lilly Barthel vs les mineurs Schneider, demande de partage.

Demande d'émancipation:
Louis V. Tank.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Rév. Francis Badeaux à Lakeview Land Co., 2 terrains, Ridgley, Houston, Louisville et Bienville, $500.

Henry Eusbel à Poydras Homestead Assn, 4 terrains Caffin, Chartres, Royale et Lamanche, $3,700.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $3,700.

Martin S. Mahoney à Mme Martha Maxmillian, terrain, Vallette, Verret, Slidell et Homer, $600.

Mme James A. Gaudet à Wm J. Mitchell, terrain, State, Magnolia, Freret et avenue Palmer, 4,200.

Ernest A. Carrère Co à Robert Everett, lot, Mandeville, Espagne, Rocheblave, Dorgenois, $200.

Joseph Schilkoffakay à la German American Homestead, lot, Foucher, Amelia, Liberté, Franklin, $2000

L'acquéreur à Mme Abraham P. Keyes, Même propriété, $2000.

Walter E. Moore et als à Vve Chas N. Moore, Renonciation dans et à la succ., de Lucien Moore, au même Bernardo G. Carbajal, 2 terrains, Claiborne, Tulane, Robertson et Cleveland, $7450.

FAITS DIVERS.

Départ de M. Story pour le Brésil.

M. Sidney Story, représentant de la compagnie de navigation Pan-American Mail, est parti hier pour le Brésil, afin d'y régler les derniers détails pour l'organisation d'un service régulier de navires entre la Nouvelle-Orléans et Rio de Janeiro.

M. Story s'embarquera à New-York le 20 juillet en compagnie des Drs. Emilio Dahne et Netto dos Reis, les deux commissaires brésiliens qui récemment ont visité notre ville.

Son séjour au Brésil sera d'environ quatre ou cinq mois.

Le commerce du port.

Le rapport du percepteur des douanes du port de la Nouvelle-Orléans, pour le mois de juin 1911, donne un total de 11,074,337 dollars pour les exportations, total le plus élevé qui ait jamais été enregistré à cette époque de l'année.

Le principal article d'exportation a été le coton, dont 71,431 balles, d'une valeur de $5,550,455, ont quitté notre port.

Vente de Propriété.

L'immeuble portant les Nos 614-616 rue du Canal a été vendu hier à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, par les agents Danziger et Tessier, au prix de $58,000.

C'est la New Orleans Real Estate Securities Company qui l'a acheté.

Ce prix de vente est considéré comme très inférieur à sa valeur réelle; la dernière fois qu'il avait été mis aux enchères ce bâtiment avait rapporté 80,000 dollars.

Le steamboat "Gem" ne trouve pas d'acquéreurs.

Le steamboat "Gem" a été offert aux enchères, hier à la Bourse des Propriétés Foncières par MM. Danziger et Tessier, mais les mises n'ayant été jugées assez élevées, la vente n'a pas été conclue.

L'enchère la plus élevée n'a atteint que 3,400 dollars alors que la construction de ce bâtiment a coûté $25,000 et qu'il est assuré pour $10,000.

Procès renvoyé.

A la requête des avocats de la femme Mary McCrocklin, le procès de cette dernière qui devait être plaidé hier devant la Cour criminelle de District a été renvoyé au 19 juillet.

Mary McCrocklin est accusée d'avoir fait une fausse déposition au cours du procès de l'ex-inspecteur de police Whitaker.

Tentative de suicide

Découragée de voir son mari sans emploi, Mme George W. Parker, une jeune femme de 22 ans, demeurant Place Belmont, 2817, a attenté à ses jours, hier soir, en absorbant des tablettes antiseptiques. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

Visite à la Mairie.

Le capitaine Alexandre Gonzalez Baez, commandant du navire-école mexicain "Yukatan", arrivé lundi soir dans notre port, a fait une visite au maire Behrman, hier après-midi à l'Hôtel de Ville, en compagnie du Dr P. Ornelas, consul général du Mexique à la Nouvelle-Orléans.

Les deux visiteurs ont été très cordialement reçus par le maire et par l'ingénieur de la ville, M. Hardee.

Le capitaine Baez, qui n'en est pas à sa première visite à la Nouvelle-Orléans, a manifesté son admiration des immenses progrès accomplis par notre ville dans le courant des dernières années.

Le "Yukatan", sur lequel les élèves de l'école navale mexicaine font chaque année une croisière dans les eaux du Golfe, est un voilier d'une jauge d'environ mille tonnes. Il est actuellement mouillé au milieu du fleuve, un peu en amont de la rue du Canal, et restera probablement dans notre port une dizaine de jours.

Premier arrivage de riz.

Les premiers sacs de riz de la récolte de 1911, sont arrivés hier matin à la Nouvelle-Orléans par voie du Southern Pacific, et ont été vendus dans le courant de l'après-midi à la Chambre de Commerce, par MM. Bernard et Grima.

Ce riz de la variété dite Honduras, a été expédié par M. A. P. Conrad, de la Nouvelle-Ibérie. L'envoi se composait de 35 sacs, et la qualité a été jugée excellente.

Commission des Eaux.

Le comité exécutif de la Commission des Egouts et de l'Eau se réunira cet après-midi à une heure, afin de discuter une pétition des propriétaires et habitants de la Terrasse Gentilly, demandant l'extension du service de l'eau jusque dans ce faubourg.

GRÈVE.

Deux cents terrassiers employés par la New Orleans Railway Company ont fait grève hier matin sous prétexte que la compagnie refuse de les transporter gratuitement à leur lieu de travail.

Ces ouvriers recevaient un salaire d'un dollar et demi par jour, plus deux billets pour leur transport aller et retour de leur domicile au chantier de travail.

Des abus étant survenus la compagnie a décidé de supprimer les billets de transport, ce qui a causé un profond mécontentement parmi les intéressés et finalement une suspension du travail.

Retour de M. Hébert.

Le percepteur des douanes M. Clarence S Hébert est rentré hier matin de Panama par le vapeur "Atenas" de la United Fruit, en compagnie de plusieurs membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb qui s'étaient rendus dans l'isthme pour y visiter les travaux du canal.

Pendant son séjour à Panama, M. Hébert a eu un entretien avec le colonel Goethals, président de la commission du Canal Interocéanique, lequel lui a déclaré que les premiers navires traverseraient le canal dans le courant de juin 1913.

Simon est renvoyé devant la Cour Criminelle de District.

Le mulâtre Wilford J. Simon, accusé d'avoir tué sa femme et sa belle-mère, ces jours derniers, au cours d'une querelle de famille a comparu hier matin en audience préliminaire devant le juge Aucoin et a été renvoyé devant la Cour criminelle de District sans bénéfice de caution.

Suivant sa déposition Simon aurait été attaqué par sa belle-mère et n'aurait tiré qu'à son corps défendant.

VOL.

L'avant-dernière nuit des voleurs se sont introduits dans la demeure de M. Auguste Heidenheim, avenue St Charles 3425, en escaladant une fenêtre du rez-de chaussée, et ont dévalisé la maison.

Il est impossible d'estimer les pertes car M. Heidenheim est absent de la ville.

Recherche d'héritiers.

Le chef de police de notre ville a reçu hier une lettre d'un avocat de New York, M. Nilson H. Tunnicliff, le priant de rechercher les héritiers de Bridget Walsh, qui selon toutes probabilités habitent la Nouvelle-Orléans.

Mme Walsh, veuve de John William Farrell, d'origine irlandaise, est morte il y a quelques mois à New York laissant une fort une considérable.

NOYE.

Un nègre, âgé d'une cinquantaine d'années, qui pêchait hier matin, sur le quai, au pied de la rue Julia, est tombé à l'eau et s'est noyé. Des témoins de l'accident ont tenté de lui porter secours, mais il a disparu avant qu'une corde put lui être lancée.

Le corps n'a pas été retrouvé.

Comité Républicain.

Le comité républicain de l'Etat n'a pris aucune décision, hier, au sujet du remplacement du directeur de la poste, général W. J. Behan.

A 3:15 heures de l'après-midi le président du Comité, M. Williams a annoncé qu'en raison de l'absence de plusieurs membres il n'y aurait pas de séance.

La nomination du successeur du général Behan, a été conséquemment renvoyée à une date indéterminée.

Voleuse arrêtée.

Helene Parker, une jeune femme sous le coup d'une accusation de vol à Mobile, a été arrêtée à la gare du Louisville et Nashville, au pied de la rue du Canal, hier soir, par le détective McCabe.

Elle a été écrouée à la prison de paroisse et les autorités de Mobile en ont été avisées.

Le pont du Bayou St-Jean.

Le pont du bayou St-Jean, qui depuis quelques jours était en réparations, a été de nouveau rouvert à la circulation des cars et des piétons, hier soir à 7 heures.

Fugitif arrêté.

Toney Edwards, un nègre qui s'était évadé du pénitencier de Baton Rouge, au mois d'août dernier, a été arrêté rue Toulouse hier après-midi par l'agent de police Roth. Edwards avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour meurtre.

FRACTURE.

Timothy A. Stanley, âgé de 14 ans, demeurant rue Joséphine 457, est accidentellement tombé d'un train de l'Illinois Central au pied de la rue Jackson, hier après midi vers cinq heures et demie, et s'est fracturé le bras gauche. Il a été pansé à l'hôpital.

Nègre arrêté.

Dan Collins, un nègre accusé d'avoir commis un vol d'outils dans la demeure de Laurence Trahan, rue S. Derbigny, 2601, a été arrêté hier après-midi par le sergent Azcona et l'agent de police Pincon.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Amiel, Girons
Arnaud, Pierre Frédéric
Artigues, Jean Jacques
Balme, Henri
Barruel, Henry
Bonnet, Edmire Baptiste
Bonnemaison, Pierre
Bochet, Louis Marius
Canal, Auguste Gaston
Caire, Félix Antoine
Carlin, Mme Charles
Chaubet, François
Crabot, Joseph
Dargein
Dedieu, Joseph Lehère
Denner Charles Engène
Delort, François
Doazan, Jean Philibert
Dulor, Alexis
Emboulas, Albert
Escaich, Pierre
Espitallier, Paulin Louis'
Fraisse, Jean Marie Albert
Froment, Charles
Gadilhe, Emile
Gaillard, Frédéric Léon Marius
Garcenot, Prosper Hubert
Gariel, Joseph
Gay, Gaston Alfred
Géraud, Jean
Gibert, Albert Arthur
Gourdouze, Léopold Louis
Gras, Victor Maurice
Husson, Louise Julienne, femme Louis François Ernest Gallois.
Jarry, Louis
Labau, Isidore Marius Lucien
Lagier, Jean Joseph
Lassalle, Augustin
Lanchard, Jean Baptiste Victor
Legrand, Napoléon
Mathieu, Louis Frédéric
Meynier, Jean Baptiste
Mungnier, Auguste
Paget, Félix François
Piris, Joseph Just
Pujol, Jean
Proal, François
Proal, Honoré
Racine, François Julien
Rayne, Etienne
Bocca, Ernani Dominique
Rougé, Albert Jean
Roux, Albert Cyprien
Sabathier, Louis
Sarrazin, Désiré Victor
Saumande, Joseph Louis Désiré
Sorbet, Pierre Léonce Emmanue
Soulé, Joseph
Soustelle, Henri Clodomir
Thiollière, Claude Antoine
Tondu, Pierre Camille
Toulouse, Alphonse Gabriel
Tournier, Alexis Séraphin
Vernier, Monteigner Eugène
Zettwog, Ignace

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

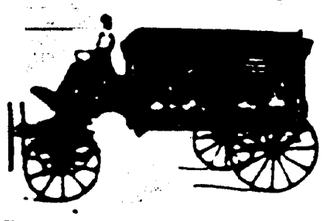

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

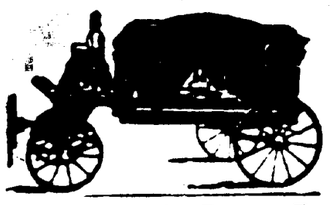

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 466

AMUSEMENTS AMUSEMENTS.

FETE NATIONALE FRANÇAISE
Vendredi, 14 Juillet 1911
—AUX—
FAIR GROUNDS.
A 2 Heures P. M.
Courses, Grand Concours d'Automobiles décorés, Courses d'Automobiles, Magnifique Feu d'Artifice.
Décorations et Illuminations sur une grande échelle.
Concert dans la Grande Tribune.
Deux Plateformes où l'on Dansera.
RESTAURANT FRANÇAIS.
Entrée ..... 25 Cts.
Enfants au-dessous de 12 ans entrée libre.
—juil—7t

50c EXCURSION AU CLAIR DE LUNE 50c
ALLER ET RETOUR.
SAMEDI SOIR, 15 JUILLET, le vapeur DOLIVE
quittera le FORT ESPAGNOL à l'arrivée des chars quittant l'enseigne des RUES CANAL ET REMPARTS à 3:45 heures P. M. pour une EXCURSION de l'autre bord du LAC PONTCHARTRAIN et remontant la RIVIERE TCHEFUNCTA.
AU RETOUR, arrivée au FORT ESPAGNOL à 10:30 heures P. M.
MUSIQUE. DANSE.
Des rafraîchissements peuvent être obtenus à bord ou apportez votre lunch.
11 juil au 15 inc

FORT ESPAGNOL
TOUS LES SOIRS
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
THE SALIOTS
FRANCIS MURPHY
LESTER ET MOORE
TABLEAUX MOUVANTS
4 juin—

WEST END
TOUS LES SOIRS
MUSIQUE MILITAIRE DE TOUS
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE SUPERIEUR
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX
Sièges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Fuerst & Kraemer, 833 rue du Canal.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 20 Avril 1911
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée au train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Gitrod.
W. C. COYLE CIE, Agents,
No 327 rue Carondelet.
16 avril—

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. B. LANDRY, Surintendant.
17oct

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
24 mai—3m

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.
Steamer LOUIS DOLIVE.
A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Remparts.
Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p. m.
Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.
EXCURSIONS
Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7:45 a. m.
$1.00.....Aller et Retour.....$1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.
Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.
Se, Tammany Steamship Co.
Phones Main 212 et 1708.
18mai—4m

50 YEARS EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

AVIS DE VENTE JUDICIAIRE
Louis Schairer vs Marina Richard.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 48,780—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 15 juillet 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci après décrite, à savoir: Un ameublement de salon de 5 pièces, 2 Art Squares, 1 table M. T., 1 garde robe avec porte en verre, 1 toilette et miroir M. T., 1 lavabo et miroir M. T., 1 berceuse C. B., 4 chaises C. B. Towel Rack, buffet, et ect. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—A. J. Rossi avocat pour le demandeur. 4 juil—4 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS JUDICIAIRE
Vente de Propriété de Valeur améliorée du Treizième District.
Connue sous Nos 3541 et 3543 avenue Paris.
[Ilot rues Bruxelles, Pleasure et No Pine [Ultra.]
Salmen Brick and Lumber Company vs Mme Gus Salomon.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,501—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui appartient en quelque sorte en fait par dit, situé dans le Treizième District de cette ville, désigné par le No 14 du carré 2304, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Pleasure et No Pine Ultra, sur un plan de D. H. Seghers, ci fils, voyer, annexé à un acte passé devant le notaire Dreyfous le 21 février 1910, ledit plan étant daté du 7 décembre 1909, lequel terrain forme le coin de l'avenue Paris et de la rue No Pine Ultra et mesure vingt-cent pieds de face sur l'avenue Paris, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur et égale rue No Pine Ultra, entre lignes parallèles de cent dix pieds, cinq pouces et quatre lignes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.
LOUIS KEOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. I. Denègre, avocat de la demanderesse
8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

—Voici qui est trop fort! Alors vous trouvez que j'aurais dû accepter, moi, duc de Belmont, l'invitation qu'il a plu à cet épicier de m'adresser....

—Je ne dis pas cela. Il était facile de répondre à M. Michel, en termes aussi froidement polis que vous l'eussiez voulu, de n'avoir pas à compter sur nous. Mais insulter inutilement, je le répète, un homme comme, je vous l'accorde, mais en somme parfaitement honorable....

En entendant son fils blâmer ainsi sa conduite, le duc avait fait appel à toute sa volonté pour se contenir. Il savait que la colère le mettrait en état d'infériorité, aussi une sourde rage vibrait-elle en sa voix, quand il demanda:

—Qui donc vous a mis au courant du prétendu affront fait par moi à ce.... Michel?

—Sa fille.... ou plutôt son neveu qui accompagnait à cheval Mlle Michel.

M. de Belmont devint ironique:

—Ah! c'est la vue et la conversation de cette petite qui vous ont rendu si nerveux... Elle est jolie, n'est-ce pas?..... C'est, je le comprends, un puissant atout dans les mains de son père.

—Ce n'est pas cela qui me fait prendre son parti, répondit Guy énervé par le ton persifleur du duc.

Celui-ci continua de plus en plus mordant.

—Gageons qu'il vous a déplu de la rencontrer en compagnie de son cousin.... Ah! les cousins sont d'heureux gaillards lorsqu'ils possèdent de jolies cousines!.... Allons, je n'oublie pas que j'ai été jeune, j'excuse et je comprends..... Mais à votre âge, semblable obstacle n'eût pas arrêté mon ardeur.

—S'il vous plaît, mon père, ne mêlons pas Mlle Michel à cette discussion. Cependant je puis vous dire que j'ai vu les yeux de cette jeune fille se mouiller de larmes lorsque son cousin fit, devant moi, allusion à l'affront reçu par son père.

Le duc ricana:

—Hé, hé.... Elle vous intéresse donc bien fort, cette charmante personne?.... Je dois reconnaître que vous avez bon goût, car je me souviens maintenant de l'avoir admirée un jour, comme je côtoyais le parc de M. son père, où elle passait à cheval.... Elle monte bien, a de l'assiette, de la branche....

M. Michel est né sur les terres qui appartinrent jadis à mes aïeux.... Sa fille se trouve être, jusqu'à un certain point, notre vassale.... Si le cœur vous en dit, marquis, rétablissez, à votre profit, le droit du seigneur..... Même de la main gauche, l'alliance d'un Belmont ne pourrait qu'honorer la fille de ce rustre....

Le rouge de la colère monta violemment aux joues de Guy et ses yeux flamboyèrent d'une juste indignation.

—Mon père, s'écria-t-il, ce que vous dites là est abominable!... Je crois rêver, en vous entendant parler ainsi d'une jeune fille digne de tous les respects.

M. de Belmont se dressa sur son siège, et toisant le jeune homme:

—Oh! oh! monsieur mon fils, fait de respect.... Il me semble que vous oubliez en ce moment celui qui nous est dû....

—Vous parlez bien haut, messieurs, fit une voix douce et inquiète.

Et la belle tête de la duchesse se montra dans l'encadrement verdoyant de la porte, attirée qu'elle avait été par les éclats de voix du père et du fils.

Elle s'adresse à ce dernier.

—Comment, Guy, encore en tenue de cheval? Tu n'as donc pas entendu sonner le premier coup du dîner?

—Non, ma mère, j'ai oublié l'heure. Excusez-moi, je ne vous demande que quelques instants pour changer de costume.

Et, après avoir baisé respectueusement la main de Mme de Belmont, le jeune homme se retira, heureux de la diversion qui coupait court à l'entretien pénible qu'il avait avec son père.

En le regardant s'éloigner, le duc dit à sa femme:

—Ah! il a de jolies idées, de hautes aspirations, votre ingénieur.... Voilà où l'aura conduit la fréquentation des écoles, le modernisme de l'époque.

—Sans connaître la raison de ces récriminations, répondit la duchesse, laissez-moi vous dire qu'elles ne me font pas regretter d'avoir donné à notre fils une solide et sérieuse instruction. Les temps sont changés, la noblesse ne peut plus vivre comme autrefois du revenu de ses terres. Les fortunes se morcellent, disparaissent.... il faut travailler pour les refaire. Un fils de duc peut aussi bien qu'un autre se trouver dans cette cruelle nécessité.

Sentant un reproche indirect et mérité dans ces paroles, ce fut sur un ton de mauvaise humeur que M. Belmont ajouta:

—Et de là à épouser la fille d'un épicier enrichi, il n'y a qu'un pas.... C'est le cas de celui qui doit perpétuer notre nom.

Avec une froide dignité la duchesse répliqua:

—J'ai appris à mon fils à ne jamais se révolter contre votre volonté.

—Je ne m'explique pas alors la colère qui s'est emparée de lui tout à l'heure, à l'idée que j'avais pu contrarier et humilier le papa de Mlle Michel.

—Que venaient faire Mlle Michel et son père dans votre débat, à quel propos avez-vous humilié ce dernier!

—Parce qu'il m'a plu de lui renvoyer une invitation qu'il s'était permis de nous adresser.

—Vous avez renvoyé à M. Michel une invitation qu'il nous avait adressée?....

—Mon Dieu oui, et je ne m'en repens nullement, en dépit des observations et du blâme de notre fils qui me fait l'effet d'être tout à fait engoué de la fille de ce monsieur....

—Cela n'est pas prouvé..... Guy vous aurait-il déclaré son intention d'épouser Mlle Michel?.... Je puis vous affirmer qu'il ne m'a jamais dit le moindre mot à cet égard.

—L'attitude prise par lui équivaut à un aveu.... Je suis exaspéré....

—Je trouve, mon cher Robert, votre exaspération blâmable.... Pourquoi avoir abordé en termes imprudents un sujet qu'il eût mieux vaut ne pas entamer entre vous.... L'amour s'accroît et s'exalte en raison des obstacles qu'il rencontre.... Guy n'est plus un enfant auquel on peut défendre de toucher au feu. C'est un homme de volonté. Cette volonté aurait été sans doute endiguée par le respect, mais il fallait compter avec elle et éviter de la mettre au défi.

Maintenant, bien entre nous, voulez-vous me permettre d'émettre mon sincère avis?

—Inutile, chère amie, je suis certain d'avance que vous allez approuver la conduite de votre fils.

—Je n'approuve ni ne désapprouve.... Seulement, je ne crois pas que Guy ait assez fréquenté Irène Michel pour s'en trouver épris au point de vouloir en faire sa femme. Peut-être le fait de lui avoir sauvé la vie a-t-il créé entre elle et lui un lien sentimental....

Laissez-moi vous dire encore que cette enfant est charmante.... qu'en mettant les choses au pire, elle a, comme nous, du sang bien dans les veines, sa mère étant des nôtres; j'ajouterai, ce qui a bien son prix dans ce siècle d'argent, que son père, paraît-il, la dotera royalement.

—Sa dot me laisse complètement froid.... Le jour où Guy songera sérieusement à convoler en justes noces, il ne manquera pas, dans le faubourg Saint-Germain, de jolies filles aussi bien dotées que celle du marchand de conserves.

—Ceci ne me paraît pas démontré. Le Faubourg ne compte plus beaucoup d'héritières; et, en fait de mésalliances, il nous prodigue les exemples....

Entre la fille d'un banquier israélite, allemand ou américain, et celle d'un très honnête commerçant catholique et français, je ne vois pas très bien la différence... ou, plutôt, elle me paraît tout à l'avantage de ce dernier.

—Moi, je n'admets ni les unes ni les autres de ces mésalliances, et je vous répète que, moi vivant, mon fils n'épousera qu'une fille de naissance à peu près égale à la sienne.

—Le voici, fit précipitamment la duchesse.... je vous en supplie, évitons pour aujourd'hui ce sujet de conversation.

A continuer